

## LA GESTION DES BIODECHETS AU GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

Aujourd'hui, **chaque Français produit en moyenne 496 kg de déchets ménagers et assimilés par an**. Il est possible et nécessaire de changer de modèle, en utilisant le moins de ressources possible, en réduisant notre consommation et en recyclant ou valorisant ce qui peut l'être. **L'objectif du Grand-Orly Seine Bièvre est de passer à une économie circulaire** : les restes alimentaires (ou déchets organiques) peuvent être valorisés, via le retour à la terre ou la méthanisation qui pourra produire de l'énergie.

### LE TRI DES DÉCHETS ÉVOLUE

Promulguée en février 2020, la loi "anti-gaspillage" vise à transformer notre système en profondeur notamment pour mieux informer les consommateurs, **lutter contre le gaspillage et encourager la pratique du réemploi**. Les biodéchets ou déchets organiques vont donc être triés, au même titre que les emballages et papiers, le verre et les ordures ménagères.

**À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les collectivités devront proposer de nouvelles filières de tri et de collecte** (points d'apport volontaire ou collectes en pied d'immeuble), et de traitement (compostage individuel et partagé, plateformes industrielles de compostage, méthanisation...). Les déchets organiques, c'est-à-dire ceux issus de matières animales ou végétales, vont pouvoir être déposés et collectés dans des bacs de tri.

Restera également la possibilité de mettre les biodéchets en dans des composteurs ou dans des bacs de tri en abris bacs. Le Grand-Orly Seine Bièvre accompagne les usagers dans cette démarche en proposant des composteurs et des lombricomposteurs gratuits.

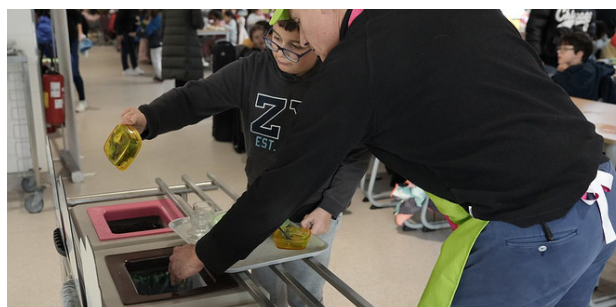
**[Informations : reduisonsnosdechets@grandorlyseinebievre.fr](mailto:reduisonsnosdechets@grandorlyseinebievre.fr)**.

### 350 ÉCOLES FORMÉES AU TRI DANS LES CANTINES SCOLAIRES



**La réduction des déchets est une démarche essentielle pour économiser les matières premières épuisables**, limiter les impacts sur l'environnement, diminuer le coût des déchets pour chacun. La mise en place d'action de prévention des déchets, c'est-à-dire avant que celui-ci ne soit produit, est donc incontournable. Cela passe par des actions de sensibilisation auprès de tous les publics.

**C'est pour cette raison que 350 écoles (maternelles et élémentaires) du territoire sont formées et sensibilisées au tri dans les cantines scolaires, et ce jusqu'au 31 décembre 2023.** Le travail a déjà commencé et l'objectif est double : à la fois former le personnel de cantine et les animateurs du temps périscolaire, mais aussi sensibiliser les enfants sur le gaspillage alimentaire et sur le tri de leurs déchets de cantine. Des tables de tri ont été installées à cet effet dans les selfs ou cantines, une communication spécifique a été menée dans les cuisines et à l'attention du personnel communal et des enfants.



Des animations ont également été mises en place pour apprendre par le jeu, donner du sens à la participation d'une action collective et sensibiliser les plus jeunes à la cause. Une seconde séance de sensibilisation est ensuite organisée dans les mêmes équipements, 1 semaine plus tard, pour approfondir les acquis et répondre aux interrogations du personnel et des enfants.



## Les méthodes de traitement des biodéchets

Une fois que les déchets sont triés à la maison, ils sont collectés et sont traités par l'une des deux méthodes suivantes :

### . La méthanisation :

Les déchets alimentaires sont broyés et mélangés dans une grande cuve, puis se décomposent et libèrent du gaz (qui produit de la chaleur transformée en énergie) mais aussi engrais naturel (fertilisant) : le digestat, utilisé par les agriculteurs dans les champs.

### . Le compostage :

Les déchets jetés au compost se dégradent pendant 9 à 12 mois et deviennent naturellement un terreau : le compost.

**Pour toute information complémentaire pour une demande d'interview ou de reportage sur le sujet des biodéchets, vous pouvez adresser votre demande à [laurence.rakoto@grandorlyseinebievre.fr](mailto:laurence.rakoto@grandorlyseinebievre.fr)**

[in](#) GrandOrlySeineBievre - [f](#) GrandOrlySeineBievre - [x](#) @GrandOrly - [i](#) @grandorlyseinebievre

Contact presse : Laurence RAKOTO [laurence.rakoto@grandorlyseinebievre.fr](mailto:laurence.rakoto@grandorlyseinebievre.fr) - 0619923286